

UNE LUTTE HISTORIQUE PORTÉE PAR DES FEMMES ENGAGÉES

L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle central tant dans l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, en 1948, que dans l'institutionnalisation de la journée internationale des droits des femmes, officiellement reconnue par l'ONU en 1977.

Célébrée chaque 8 mars, cette journée est l'occasion de rappeler que les droits des femmes sont le fruit de combats longs et collectifs. Parmi ces luttes, certaines femmes ont joué un rôle déterminant dans la reconnaissance des droits humains fondamentaux au niveau international.

Lors de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, des femmes comme Eleanor Roosevelt, Hansa Mehta ou Marie-Hélène Lefauchaux ont œuvré pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit explicitement inscrite dans ce texte

fondateur. Leur engagement a permis d'imposer une vision universelle des droits humains.



À cette occasion, le site de l'ONU met en lumière et retrace le parcours de femmes qui ont contribué à la rédaction de cette Déclaration fondatrice, rappelant que les combats portés le 8 mars s'inscrivent dans une histoire longue et internationale de lutte pour l'égalité et la reconnaissance des droits des femmes.

« Vous devez faire les choses que vous vous croyez incapable de faire. »

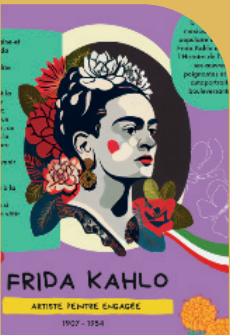
- Eleanor Roosevelt



En écho à cette histoire mondiale et consciente de la portée universelle des l'histoire des droits des femmes, la Ville propose des expositions et des événements qui valorisent les combats d'hier et d'aujourd'hui en faveur de l'égalité. Ce parallèle rappelle que les droits des femmes se construisent à toutes les échelles : internationale, nationale et locale, et que le 8 mars demeure une journée de mémoire, de mobilisation et d'engagement pour l'avenir.

« Je voudrais qu'on se souvienne de moi comme d'une personne qui voulait être libre, pour que les autres le deviennent aussi »

- Rosa Parks



EXPOSITION

• DU 26 FEV. AU 17 MARS.
› Parvis de l'Hôtel de Ville

Venez découvrir l'exposition Femmes d'exception, créée en 2022, par Corinne GUITTEAUD, enseignante, écrivaine et editrice, mettant en lumière 10 personnalités féminines qui ont bousculé les codes en faveur des droits des femmes et marqué l'Histoire par leurs découvertes, leurs engagements, leurs combats ou leurs exploits.

Cette exposition propose :

- un portrait détaillé de chaque femme, accompagné d'anecdotes marquantes ;
- des QR codes renvoyant vers des vidéos pour enrichir la découverte ;
- une diversité de parcours, de l'Antiquité à nos jours, et dans des domaines variés : sciences, arts, lutte pour l'égalité, sport, exploration...



FEMME DE BOUE

• DIMANCHE 8 MARS À 17H
› Théâtre Municipal
- 9 rue Denecourt

Et si Dorothee décidait de faire son come-back avec une émission féministe et littéraire ? « Le Cercle des influenceuses historiques » rassemble chaque semaine 3 invitées iconiques qui ont marqué l'Histoire. Ce soir, elle reçoit Médée, Lady Diana et la Vierge Marie. Des femmes, des mères, des filles, des amies avant d'être des icônes.

Cette comédie à mi-chemin entre fiction et documentaire a été créée en collectif sur la base d'interviews croisées entre les comédiennes et leurs mères, dont les voix résonnent tout au long du spectacle.

« J'aime être un esprit libre. Certains n'aiment pas ça, mais c'est comme ça que je suis. »

- Lady Diana



Il sera possible d'échanger avec les artistes à l'issue de la représentation.



SÉANCE DE CINÉ-DÉBAT

• DIMANCHE 8 MARS À 18H30
› Cinéma Ermitage - 6 rue de France

Organisation d'une séance débat le dimanche 8 mars au cinéma l'Ermitage à 18h30, autour du film *La maison des femmes*, en collaboration avec l'association *Jeux de Dames* et avec la présence des membres de l'association *Paroles de femmes* - Le relais, ainsi que le CIDFF* (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Synopsis du film : à la Maison des femmes, entre soin, écoute et solidarité, une équipe se bat chaque jour pour accompagner les femmes victimes de violences dans leur reconstruction. Dans ce lieu unique, Diane, Manon, Inès, Awa et leurs collègues accueillent, soutiennent, redonnent confiance ; ensemble, avec leurs forces, leurs fragilités, leurs convictions et une énergie inépuisable.

Site de l'association *Paroles de Femmes*



Site de l'association *Jeux de Dames*



*le CIDFF est présent **tous les mercredis en permanence** dans le cadre du Point d'Accès au Droit (PAD) au CCAS de Fontainebleau : sur rendez-vous au 01 77 03 81 81.

Fontainebleau



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2026

8 MARS

www.fontainebleau.fr



Ville de Fontainebleau - Officiel



Fontainebleau
Ma Ville

ENGAGEMENT DE LA VILLE ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 8 mars est une journée de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre toutes les formes de discriminations.

À Fontainebleau, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) agissent au quotidien pour accompagner les publics les plus vulnérables et favoriser l'accès aux droits. À travers ses actions de proximité, le CCAS contribue à la prévention des inégalités, à l'accompagnement social et au soutien des personnes confrontées à des difficultés, notamment les femmes.

Sous l'initiative d'Isabelle Bolgert, 1ère adjointe en charge des Affaires sociales, vice-présidente du CCAS, et de Monica Montoro, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations et aux droits des Femmes, la ville de Fontainebleau poursuit son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Le 8 mars,
une journée de lutte,
pas une fête



point-justice
informer, orienter, aider

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

C'est dans ce cadre que vous retrouverez le Point d'Accès au Droit (PAD) de Fontainebleau, au sein du CCAS ; un service accessible à tous les Bellifontains toute l'année. En effet, le PAD, accueilli par le CCAS, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Seine-et-Marne et le Tribunal Judiciaire de Fontainebleau, propose un accompagnement gratuit, confidentiel et de proximité pour toute question juridique ou administrative, en particulier en lien avec les droits des femmes et l'égalité.

Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement, ouvert à toutes et tous, qui accueille, informe et oriente toute personne confrontée à des situations de violence, de discrimination ou de difficulté sociale.

- Ce que propose le PAD :
- Accueil gratuit, confidentiel et sans jugement ;
 - Écoute et soutien ;
 - Information sur les droits ;
 - Orientation vers les partenaires adaptés (juridiques, sociaux, médicaux, psychologiques)

Le PAD est un point d'appui de proximité, essentiel pour ne pas rester seul-e face à une situation difficile.

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
43 boulevard du Maréchal Joffre
01 77 03 81 81 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fontainebleau



SOLIDARITÉ

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

8 MARS 2026

www.fontainebleau.fr



Ville de Fontainebleau - Officiel



Fontainebleau
Ma Ville